

Décryptage des verbes « acheter » et « payer » à travers le prisme des règles de sous-catégorisation contextuelle pour un emploi plus exact chez quelques usagers francophones

Kouassi KPANGUI

*Maître de Conférences/ Enseignant-Chercheur
Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire).
kouassikpangui@gmail.com*

Résumé

La grammaire traditionnelle répartit les verbes français en trois groupes. Aussi a-t-on les verbes du premier, du deuxième et du troisième groupe. Dans la pratique du français en Côte d'Ivoire, certains locuteurs emploient souvent certains de ces verbes en lieu et place d'autres. Quantité de locuteurs ivoiriens de la langue française font souvent l'amalgame entre les verbes « amener », « emmener », « apporter » et « envoyer ». La confusion est davantage plus frappante au niveau de l'emploi des verbes « acheter » et « payer ». L'enjeu de cet article est de montrer que, même si l'usage endogène du français appelé plus communément « français ivoirien » tolère cela, le français normatif reconnaît à ces verbes des caractéristiques syntaxiques qui leur sont propres. A travers cet article, nous voulons rappeler ces caractéristiques syntaxiques originelles en nous focalisant sur les deux verbes que sont « acheter » et « payer » ; ce, à l'aide des règles de sous-catégorisation contextuelle notées (RSC) ; l'enjeu d'un tel engagement intellectuel étant de dénuder leur mode de fonctionnement afin d'aider à les employer convenablement dans la pratique du français en Côte d'Ivoire.

Mots clés : Acheter, payer, règles de sous-catégorisation contextuelle, caractéristiques syntaxiques, mode de fonctionnement.

Abstract

Traditional grammar divides French verbs into three groups. Also we have the verbs of the first, the second and the third group. In the practice of French in Côte d'Ivoire, some speakers often use some of these verbs instead of others. Many Ivorian speakers of the French language often confuse the verbs "bring", "take", "bring" and "send". The confusion is even more striking at the level of the use of the verbs "to buy" and "to pay". The challenge of this article is to show that, even if the endogenous use of French, more commonly called "Ivorian French", tolerates this, normative French recognizes these verbs with their own syntactic characteristics. Through this article, we want to recall these original syntactic characteristics by focusing on the two verbs that are "to buy" and "to pay"; this, using the Rated Contextual Subcategorization (RSC) rules; the challenge of such a commitment being to expose their mode of

operation in order to help to use them properly in the practice of French in Côte d'Ivoire.

Keywords : Buy, pay, rules of contextual subcategorization, syntactic characteristics, mode of operation.

Introduction

La description d'une langue consiste à décrypter et analyser son mode de fonctionnement. Cela revient à étudier la forme et l'organisation des règles qui régissent les unités lexicales et leurs combinaisons sur l'axe syntagmatique. Chaque verbe français possède des caractéristiques syntaxiques qui lui sont spécifiques. Toutefois, dans la pratique du français en Côte d'Ivoire, ces différents traits syntaxiques n'ont pas toujours suffi à maîtriser l'usage de deux de ces verbes, à savoir « apporter » et « envoyer ». Nombre de locuteurs ivoiriens de la langue française emploient souvent l'un de ces deux verbes à la place de l'autre. Aussi, dans les échanges de certains Ivoiriens, entend-on souvent dire « J'ai payé ce livre à 5000 F. » au lieu de « J'ai acheté ce livre à 5000 F. » Le fait est établi que ces deux verbes admettent, conformément à l'analyse structurale, des COD, c'est-à-dire que celui-ci se construit « directement », sans préposition. Dès lors, la question qui nous vient immédiatement à l'esprit est la suivante : Les réalités représentées par ces COD sont-elles identiques ? Dans quel contexte peut-on employer le verbe « acheter » et dans quel autre, il est loisible de le faire avec « payer » ? Seules les règles de sous-catégorisation contextuelle marquées (RSC) de la grammaire générative permettent de donner une réponse exacte et précise à ces interrogations. Dans une première articulation, nous nous proposons de rapprocher les matrices de sous-catégorisation contextuelle des verbes « acheter » et « payer » en vue de dresser leurs points de similitude, pour ensuite présenter, dans un second temps, leurs différents traits distinctifs. L'enjeu de cette réflexion est d'arriver à saisir les nuances entre ces deux verbes afin de maîtriser et de faciliter dorénavant leur usage dans la pratique du français en Côte d'Ivoire.

1. Théorie et méthode

Le présent article a pour enjeu la maîtrise de l'emploi des verbes « acheter » et « payer » dans la pratique quotidienne de la langue française ; ce, à partir des règles de sous-catégorisation contextuelle. La méthodologie s'appuie sur la recherche documentaire. Nos sources se présentent sous la forme écrite. Une partie des phrases constituant notre corpus a été tirée des dictionnaires de références que sont *Le Grand Larousse illustré* (2017), le *Dictionnaire universel* (2014) et *Le Petit Robert* (2017).

Pour mener à bien notre analyse et déboucher sur des résultats concrets, nous nous servirons de théories et de méthodes. Notre cadre théorique est la grammaire générative parce que réalisée à partir des règles de sous-catégorisation contextuelle notées R.S.C. Mais, avant tout autre forme de propos, posons-nous les questions suivantes : Que sont les règles de sous-catégorisation contextuelle ? A quoi renvoient-elles ? De fait, les règles de sous-catégorisation viennent compléter les règles de réécriture syntagmatique en fournissant des informations sur les items lexicaux à l'aide de traits lexicaux et syntaxiques. Il existe deux principaux types de règles de sous-catégorisation : les règles de sous-catégorisation non-contextuelles et les règles de sous-catégorisation contextuelle. Ces règles participent, selon Noam Chomsky¹ à empêcher les généralités au niveau de la structure profonde. Les règles de sous-catégorisation dites non contextuelles s'appliquent par exemple au nom (N) et comportent des traits [+N], [+ - commun]. Quant aux règles de sous-catégorisation contextuelle, elles s'appliquent aux verbes, c'est-à-dire qu'elles donnent des

¹La grammaire générative, grammaire relativement récente, doit son existence au linguiste américain Noam Avram Chomsky, professeur à l'Institut de Technologie de Massachusetts (en anglais Massachusetts Institute of Technology : MIT), à Cambridge, aux Etats-Unis. La linguistique générative regroupe un ensemble de théories développées à partir des années 1950 par Chomsky. Elle s'oppose au béhaviorisme et vient compléter le structuralisme. La grammaire générative est essentiellement théorique. Cette théorie grammaticale se veut explicative et non descriptive. Elle se distingue des autres modèles en faisant la distinction compétence/performance, qui distingue la capacité langagière de l'acte de parole. Elle ambitionne de générer un ensemble de règles définies, sortes d'axiomes capables de rendre compte de toutes les phrases, et rien que des phrases, d'une langue donnée. Elle est qualifiée de formelle, car elle ne prend sens que par rapport à la phrase. Elle fonctionne comme la science physique, et est en perpétuelle évolution. De fait, la grammaire générative « cherche à établir toutes les règles permettant d'engendrer toutes les phrases grammaticales (c'est-à-dire acceptables par les usagers) d'une langue ». Trois de ces méthodes d'analyse sont les règles d'écriture syntagmatique, les règles de sous-catégorisation contextuelle et la représentation arborescente.

informations sur le contexte des verbes (V). Elles sont de deux ordres : les règles de sous-catégorisation stricte et les règles de sous-catégorisation sélectionnelle. Les règles de sous-catégorisation stricte précisent le contexte catégoriel à gauche et à droite de l'item lexical. Ainsi aura-t-on : [+ N ...], [+...N]. Quant aux règles de sous-catégorisation sélectionnelle, elles précisent les traits syntaxiques et sémantiques du contexte catégoriel. Ainsi le verbe « acheter » peut-il recevoir dans sa sous-catégorisation sélectionnelle, à gauche et à droite, des traits [+ humain...], [+ ... objet], et le verbe « payer » les traits [+ humain...], [+ humain].

Parlant de méthode, « elle s'appréhende comme une manière d'exposer les idées, de découvrir la vérité (...) selon un principe et ordre caractérisant une démarche organisée de l'esprit » (*Dictionnaire français contemporain*, 1971, p. 783). En d'autres termes, c'est une démarche rationnelle pour parvenir à la connaissance d'une notion ou à la démonstration d'une vérité. Cette démarche nous permettra de décrire et d'expliquer le mode de fonctionnement des quatre verbes énumérés supra en les rapprochant deux à deux. Cette analyse nous conduira à comprendre le comportement syntaxique de ces quatre verbes pour en faciliter désormais leur usage.

2. La catégorie du verbe

Les unités minimales significatives du français se répartissent généralement en neuf² catégories grammaticales. C'est ce qu'on désigne, en grammaire traditionnelle, par « nature des mots ». On les regroupe en deux grandes classes : la classe des mots variables et celle des mots invariables. Il y a cinq classes de mots qui sont variables et quatre autres qui sont invariables. Le verbe fait partie de la catégorie de mots variables.

Du latin « *verbum* », le verbe renvoie à la parole. Aussi peut-on lire dans la bible : « Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu. » (Jean 1 :1)

²Selon Jean Dubois et René Lagane dans leur ouvrage intitulé *La Nouvelle Grammaire du français*, Paris, Larousse, 1995, à la page 28, les interjections remplacent, en réalité, une phrase exclamative tout entière, alors qu'une partie du discours est un élément de la phrase. Ils estiment plutôt qu'il existe huit (8) catégories grammaticales.

Dans une proposition, le verbe exprime l'action ou l'état du sujet, et porte les désinences de temps et de mode. Il constitue avec le nom les principales catégories lexicales de toute langue. Aussi Jean Dubois (2004 : 89) définit-il le verbe comme « un mot de forme variable qui exprime une action faite par le sujet ou indique un état du sujet ». Relativement à la syntaxe du verbe, il existe des verbes dits transitifs, intransitifs, pronominaux, auxiliaires, semi-auxiliaires, unipersonnels, défectifs et attributifs. Les verbes « acheter » et « payer » font partie du sous-groupe des verbes transitifs directs, c'est-à-dire qu'ils admettent de compléments d'objet direct.

Le verbe est un mot qui se conjugue. Il varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre. Le verbe est susceptible de servir de prédicat ou de faire partie de celui-ci. On tire donc que le verbe (à l'instar de « acheter », et « payer ») a pour fonction essentielle d'exprimer le prédicat noté « **P** », c'est-à-dire qu'il apporte une information sur le sujet (**S**). Il est ce que l'on dit du sujet. Le verbe constitue ainsi le noyau du prédicat, dénomination du groupe verbal en tant qu'il est fonctionnellement en relation avec un groupe nominal sujet. Lorsqu'il y a un attribut du sujet, le verbe s'appelle copule. On comprend par-là que, d'un point de vue morphosyntaxique et actanciel, le verbe joue un rôle majeur dans l'organisation de la plupart des phrases (il y a des phrases nominales, sans verbes). En mettant en relation les autres éléments constitutifs d'une proposition, le verbe fait de celle-ci un ensemble signifiant. Les occurrences ci-après sont loin de trahir nos propos :

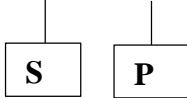
(1) Les enfants achètent des beignets.



(2) Le gouvernement a payé les fonctionnaires.



(3) L'effort paie.



3. La syntaxe des verbes « acheter » et « payer »

Il existe trois principaux groupes de verbes en français. Les verbes du premier groupe sont ceux qui sont terminés par « - er » excepté le verbe « aller ». Les verbes du deuxième groupe sont ceux qui sont terminés par « - ir », et dont le radical se modifie, en particulier à l'imparfait et au participe présent (finir, fin iss ait / fin iss ant). Les verbes du troisième groupe sont terminés par « -oir », « - re », et les autres verbes terminés par « - ir », dont le radical ne se modifie pas au participe présent et à l'imparfait (mourant, courait, etc). Les verbes « acheter » et « payer » appartiennent au premier groupe. Par ailleurs, ils sont transitifs directs, c'est-à-dire qu'ils sont pourvus d'un complément qui désigne l'objet sur lequel s'exerce l'action verbale, quelle que soit la nature de cette action. Avec ces deux verbes, le complément d'objet est construit « directement » (COD), c'est-à-dire sans préposition. Ce sont donc des verbes transitifs directs. Toutefois, le verbe « payer » admet, dans certaines occurrences, l'emploi intransitif (Je paie). On alors de construction absolue du verbe. Comme tous les autres verbes ; conjugués, ils constituent le noyau de la phrase ou de la proposition.

3.1. Le verbe « acheter » et quelques exemples d'emploi

Le verbe « acheter », conformément à la définition que nous propose *Le Petit Robert* (2014 : 23) signifie « acquérir (un bien, un droit) contre paiement ». Au *Grand Larousse illustré* (2017 : 45) d'ajouter : « obtenir, se procurer quelque chose en payant ». Les rédacteurs du *Dictionnaire universel* (2014 : 11) terminent en écrivant que le verbe « acheter » a pour acception « acquérir à prix d'argent ». Ces considérations théoriques permettent de générer les occurrences ci-après :

- (1) J'ai acheté un bout de terrain à mon voisin.
- (2) Il a acheté des marchandises au comptant.
- (3) J'ai acheté ma première voiture en 2018.
- (4) mon oncle a acheté du pain.
- (5) Cet étudiant vient d'acheter un livre.

« Acheter » admet également un emploi au sens figuré. Aussi peut-on dire ou écrire :

- (6) Acheter quelqu'un.
- (7) Acheter un témoin.

3.2. Le verbe « payer » et quelques exemples d'emploi

Le verbe « payer » a pour premier sens « verser à quelqu'un une somme due ; acquitter une dette, un droit, un impôt, etc. ; régler » (*Le Grand Larousse illustré*, 2017 : 851) ; « mettre quelqu'un en possession de ce qui lui est dû en exécution d'une obligation, d'un marché » (*Le Petit Robert*, 2014 : 23). On dira alors :

- (1) Payer sa facture d'électricité.
- (2) Payer un créancier.

« Payer » a également pour sens « verser la somme due pour ; acquitter » (*Le Grand Larousse illustré*, 2017 : 851). C'est ce sens qu'on retrouve dans la phrase suivante :

- (3) Veuillez payer vos achats à la caisse.

Le même verbe signifie « donner à quelqu'un ce qui lui est dû (une somme d'argent, le plus souvent [satisfaire] » (*Le Grand Larousse illustré*, 2017 : 851). Les séquences ci-après illustrent bien cela :

- (4) Payer une aide-ménagère en chèque-service.
- (5) Payer un salarié, un employé. Payer son personnel, ses fournisseurs.

Le verbe « payer » a, en outre, pour acception « récompenser ». » (*Le Grand Larousse illustré*, 2017 : 851). C’est ainsi qu’on dit :

(6) Cette promotion la paie de ses efforts.

Un dernier sens que peut avoir « payer » est la suivante : « subir les conséquences de ses actes ; expier » » (*Le Grand Larousse illustré*, 2017 : 851). La phrase *infra* atteste corrobore ce type d’emploi.

(7) Il paie un crime de dix ans de prison.

4. Les règles de sous-catégorisation contextuelle appliquées aux verbes « acheter » et « payer »

Les différentes définitions et les exemples *supra* sont loin de calmer notre soif qui est d’amener à l’emploi judicieux des deux verbes « acheter » et « payer ». Ces définitions ne nous satisfont pas suffisamment à propos du mode de fonctionnement syntaxique de ces deux verbes.

Comme nous l’avons précédemment indiqué à la section de cet article, « acheter » et « payer » sont des verbes du premier groupe et admettent, du même coup, des COD. Mais une question s’impose : Quels sont les référents exacts de ces COD ? Les réalités représentées par ces COD ont-elles les mêmes sens ? Voici pourquoi nous convoquons les matrices de sous-catégorisation contextuelle qui rendent davantage compte des emplois justes des verbes « acheter » et « payer ».

4.1. Différents traits distinctifs des verbes « acheter » et « payer »

Quantité de locuteurs de la langue française, et particulièrement ceux de la Côte d’Ivoire, au cours leurs prises de parole, confondent et substituent souvent le verbe « acheter » au verbe « payer », et vice-versa. Le travail qui nous incombe dans la présente section est de

Rapprocher leurs différentes matrices de sous-catégorisation contextuelle et relever les traits distinctifs à partir de ces règles afin de saisir rationnellement et objectivement leur différence d’emploi. Dix (10) phrases, à travers les sections qui vont suivre, nous serviront à relever les nuances syntaxiques existantes entre ces deux verbes ; le but étant d’aider les locuteurs de la langue française, en général, et

ceux de la Côte d'Ivoire, en particulier, à assimiler ces nuances afin de les employer dorénavant convenablement.

4.2. La sous-catégorisation du verbe « acheter » à travers les phrases *infra*

Soient les phrases suivantes dans lesquelles le noyau du prédicat est le verbe « acheter » :

- (1) Kouassi a **acheté** un bout de terrain.
- (2) Mon cousin **acheté** des marchandises au comptant.
- (3) Monsieur Kpangui **achète** sa première voiture.
- (4) Cet étudiant vient d'**acheter** un livre.
- (5) Ses accusés ont **acheté** le témoin

Dressons les matrices de sous-catégorisation contextuelle qui sous-tendent les emplois du verbe « acheter » dans ces réalisations phrastiques :

Phrase (1) : Kouassi a acheté un bout de terrain.

Analyse :

$V(\text{acheter})^1 \rightarrow V(\text{acheter}) / N[+\text{humain}] \dots \text{---} N[-\text{humain}], [+ \text{bien matériel}] \dots$

Phrase (2) : Mon cousin acheté des marchandises au comptant.

Analyse :

$V(\text{acheter}) \rightarrow V(\text{acheter}) / N[+\text{humain}] \dots \text{---} N[-\text{humain}], [+ \text{concret}], [+ \text{marchandise}] \dots$

Phrase (3) : Monsieur Kpangui achète sa première voiture.

¹ $V(\text{acheter}) \rightarrow V(\text{acheter}) / N[+\text{humain}] \dots \text{---} N[-\text{humain}], [+ \text{bien matériel}] \dots$
s'interprète de la façon suivante :

Le verbe « acheter » se réécrit « acheter », dans cette occurrence, dans le contexte où il est précédé d'un nominal (N) qui porte le trait [+ humain], etc. suivi d'un nominal (N) portant les traits [- humain], [+ bien matériel], etc.

Analyse :

$$V(\text{acheter}) \rightarrow V(\text{acheter}) / N[+\text{humain}] \dots \text{---} N[-\text{humain}], [+ \text{bien matériel}] \dots$$

Phrase (4) : Cet étudiant vient d'**acheter** un livre.

Analyse :

$$V(\text{acheter}) \rightarrow V(\text{acheter}) / N[+\text{humain}] \dots \text{---} N[-\text{humain}] \dots$$

Phrase (5) : Ses accusés ont **acheté** le témoin

Analyse :

$$V(\text{acheter}) \rightarrow V(\text{acheter}) / N[+\text{humain}] \dots \text{---} N[+\text{humain}] \dots$$

En scrutant les différentes matrices de sous-catégorisation contextuelle du verbe « acheter », dans toutes les cinq (5) phrases, on note que le contexte catégoriel de l'item lexical à gauche de ce verbe comporte le trait [+ humain]. Cela signifie que les sujets qui font l'action dans les cinq phrases sont des êtres humains. En revanche, on observe que, dans les quatre premières phrases (phrase 1 à 4), le verbe « acheter » prévoit, pour ses objets, principalement le trait [- humain] et autres traits comme [+ bien matériel], [+ concret],[+ marchandise]... Cela signifie que, dans son mode de fonctionnement, l'item lexical placé à gauche du verbe « acheter » doit toujours désigner un « être humain », tandis que l'item lexical placé à sa droite doit être « un objet, une marchandise, un bien matériel ». Dès que l'item lexical placé à droite d'« acheter » prend le trait [+ humain], c'est qu'on a affaire à une construction figurée ; c'est donc ce qui justifie la phrase (5) : « Ses accusés ont acheté le témoin ».

4.3. La sous-catégorisation du verbe « payer » à travers les phrases ci-dessous

Soient les phrases *infra* dans lesquelles le noyau du prédicat est le verbe « payer » :

(1) Koffi a **payé** sa facture d'électricité.

- (2) Mon voisin **paie** son créancier.
 (3) Le société SODRIPRA **paie** l'aide-ménagère en chèque-service.
 (4) Le gouvernement **paie** les fonctionnaires.
 (5) La foule **paie** ses achats à la caisse.

Phrase (1) : Koffi a payé sa facture d'électricité.

Analyse :

V(payer) → V(payer) / N[+humain]... — N[- humain], [+ obligation]...

Phrase (2) : Mon voisin paie son créancier.

Analyse :

V(payer) → V(payer) / N[+humain]... — N[+ humain]...

Phrase (3) : Le société SODRIPRO paie l'aide-ménagère en chèque-service.

Analyse :

V(payer) → V(payer) / N[+humain]... — N[- humain], [+ service]...

Phrase (4) : Le gouvernement paie les fonctionnaires.

Analyse :

V(payer) → V(payer) / N[+humain]... — N[+humain], [+ dû]...

Phrase (5) : La foule paie ses achats à la caisse.

Analyse :

V(payer) → V(payer) / N[+humain]... — N[- humain], [+ acquittement] ...

Phrase (6) : L'effort paie

Analyse :

V(payer) → V(payer) / N[-humain] ...

En observant la matrice de sous-catégorisation contextuelle du verbe « payer » dans les phrases (1) à (5), on note que le contexte catégoriel de l'item lexical à gauche de ce verbe comporte un trait unique : [+ humain]. Cela signifie que les sujets dans ces phrases sont uniquement des êtres humains. En outre, on s'aperçoit que les items lexicaux qui suivent le verbe « payer » contenu dans ces cinq phrases prévoient le trait [+ - humain] auquel s'ajoute les traits comme [+ obligation], [+ service], [+ dû], [+ acquittement] ... Cela signifie que, dans ces phrases, le verbe « payer » prévoit, pour son objet, des réalités dont les référents peuvent des êtres humains : Phrase (2) : « Mon voisin paie son créancier. » ; ou des réalités non humaines qui peuvent être « une obligation, une dette, un service, un dû... ». C'est cet usage du verbe « payer » qui s'aperçoit dans les (1), (3), (4), (5).

Pour ce qui est de la phrase n°6, on note que le contexte catégoriel de l'item lexical à gauche du verbe « payer » prévoit le trait [- humain], tandis qu'on remarque une absence d'item lexical à droite, soit : « L'effort paie Ø ».

4.4. *Commentaire, analyse synthétique et discussion*

En scrutant les différentes matrices de sous-catégorisation contextuelle du verbe « acheter » et « payer », on note que le contexte catégoriel des items lexicaux à gauche de ces deux verbes comporte dans toutes les occurrences le trait [+ humain]. La seule exception se situe au de la phrase « L'effort paie » où le contexte catégoriel de l'item lexical à gauche de « paie » prévoit le trait [- humain], en l'occurrence « effort ». Cela sous-entend que le référent du groupe nominal sujet d'« acheter » et de « payer » est toujours un être humain, sauf dans la phrase « L'effort paie » où le groupe nominal sujet porte le trait [+ abstrait], c'est-à-dire « l'effort ». Par ailleurs, on observe que le verbe « payer », outre les traits [+ dû], [+ service], [+

obligation], [+ acquittement] qu'il prévoit pour son objet, prévoit beaucoup plus le trait [+ humain] comparativement au verbe « acheter ». De fait, le verbe « acheter » ne prévoit le trait [+ humain] pour son objet que dans un emploi figuré dont une des réalisations s'aperçoit à travers la phrase : « Ses accusés ont acheté le témoin ». A part cela, dans tous les autres emplois, le verbe « acheter » exige dans la sous-catégorisation de son objet, les traits [- humain], [+ marchandise], [+ objet], [+ concret], [+ bien matériel] ...

Pour renchérir, il faut noter que les règles de sous-catégorisation contextuelle marquées (RSC) viennent régler les difficultés d'emploi concernant les couples de verbes tels que « amener » et « emmener », « amener » et « apporter », « apporter » et « envoyer », et même « emporter » et « apporter ». « Acheter » et « payer » ne sont pas en reste. Toutefois, il y a lieu de reconnaître que ces règles qui émanent de la grammaire générative du linguiste américain Noam Chomsky ne sont pas faciles à maîtriser. Il faut donc les divulguer à travers leur enseignement dans les écoles et universités, au cours des rencontres scientifiques telles que les colloques et symposiums, et dans les productions d'articles comme c'est le cas de la présente contribution.

Conclusion

Les règles de sous-catégorisation contextuelle marquées (RSC) viennent régler les difficultés d'emploi concernant les couples de verbes tels que « amener » et « emmener », « envoyer », « apporter », et particulièrement les verbes « acheter » et « payer ». Ces règles, qui complètent les règles de réécriture syntagmatique, fournissent des informations précises sur les items lexicaux à l'aide de traits syntaxiques et lexicaux. Elles viennent éclairer les locuteurs de la langue française, particulièrement ceux de la Côte d'Ivoire, et les aident, du même coup, à éviter les confusions dans leur usage à l'oral comme à l'écrit. Ces confusions viennent du fait que quantité de locuteurs de la langue française ne maîtrisent pas le mode de fonctionnement syntaxique de ces deux verbes. On dit et écrit donc : « Cet étudiant vient d'acheter un livre » et non « Cet étudiant vient de payer un livre » parce que la sous-catégorisation contextuelle de l'objet du verbe « payer » ne comporte pas les traits [+ concret], [+

marchandise], [+ bien matériel, alors que celle du verbe « acheter » prévoit ces traits. La seule fois où « acheter » prévoit le trait [+ humain] dans la sous-catégorisation contextuelle de l'objet, c'est lorsqu'il est employé au sens figuré. Aussi dira-t-on : « acheter quelqu'un ». Par ailleurs, on peut dire : « Le gouvernement paie les fonctionnaires » et non « Le gouvernement achète les fonctionnaires », parce qu'au sens propre, le verbe « acheter » ne prévoit jamais le trait [+ humain] dans la sous-catégorisation contextuelle de son objet, alors que « payer » prévoit ce trait ; d'où la phrase : « Le gouvernement paie les fonctionnaires ». En définitive, les règles les règles de sous-catégorisation contextuelle (RSC), qui complètent les règles de réécriture syntagmatique, fournissent des informations précises sur les items lexicaux à l'aide de traits syntaxiques et lexicaux. Elles viennent éclairer les locuteurs de la langue française, particulièrement ceux de la Côte d'Ivoire, en les aidant à éviter les confusions dans leur usage à l'oral comme à l'écrit.

Références bibliographiques

Adopo Achi Aimé (2016), *Analyses en grammaire française : Pour une approche rénovée dans l'enseignement en Afrique*, Abidjan, L'Harmattan.

Chomsky Noam Avram (1968), *Structures syntaxiques*, Paris, Seuil.

Chomsky Noam Avram (1971), *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Le Seuil.

Chomsky Noam Avram (1969), *Le langage et la pensée*, Paris, Editions Payot.

Dictionnaire français contemporain (1971), Paris, Larousse.

Dictionnaire universel (2014), Vanves, 5e édition, HACHETTE-Edicef.

Dubois Jean et LAGANE René (1995), *La Nouvelle Grammaire du français*, Paris, 2e éd. Larousse.

Dubois Jean et alii (2012), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

Kpangui Kouassi (2019), « Analyse grammaticale de l'emploi des verbes « apporter » et « envoyer », au prisme des règles de sous-

catégorisation contextuelle chez quelques usagers francophones », Éditions SLADI (Sciences du Langage Appliquées aux Discours d'Invention, Université Alassane Ouattara, p.1-28.

Kpangui Kouassi (2021), « Les règles de sous-catégorisation contextuelle (RSC) appliquées aux verbes amener, emmener, apporter et envoyer pour leur bon usage dans la pratique du français en Côte d'Ivoire », Spécial, n°6, Vol.1, *Revue Akofena*, Abidjan, p.388-401.

Le Grand Larousse illustré (2017), Paris, Larousse.

Le Petit Robert (2017), Paris, Le Robert.

Sitographie

Dubois-Charlier Françoise, Vautherin Béatrice (2008), « La grammaire générative et transformationnelle : bref historique », *La Clé des Langues* [en ligne], Lyon, ENS de Lyon/DGESCO (ISSN 2107- 7029), url: <http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/langue/introduction-a/la-grammaire-generative-et-transformationnelle-bref- historique>, Consulté le 25/01/2024.